VIVRE A MARIGNY

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

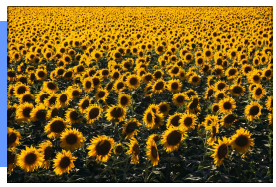

N°49 **JUIN 2013**

JUMPY PARK

EDITO	**P 2-3**
LA VIE MUNICIPALE	**P 4-12**
• LES CONSEILS MUNICIPAUX	P 4 –9
• CCAS	P 10
LA VIE A VENIR : LES DATES A RETENIR	**P 11**
LA VIE ASSOCIATIVE	**P 12-14**
Le Comité des Fêtes	P 12-13
L'U.S.M.	P 14
LA VIE PRATIQUE	**P 15– 19**
LA VIE RÊVEE DES METS	**P 20**
LA VIE EN PRESSE	**P 21-28**
COORDONNEES DE LA MAIRIE	**P 29**

VIVRE A MARIGNY

► *EDITO*

Chères Marignyssoises et chers Marignyssois,

Comme chaque année en ce début d'été, nous allons vous rendre compte de la vie communale des six derniers mois.

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute notre solidarité auprès de nos cultivateurs, éleveurs, maraîchers, jardiniers qui ont subi les aléas des pluies persistantes lors du printemps.

Il y a deux ans, à la même époque, j'évoquais la sécheresse.

Selon les informations recueillies auprès de notre référent météo de Marigny Pierre BRECHIGNAC et énoncées dans les pages suivantes, nous avons eu 95 jours de pluies sur les cinq premiers mois de l'année.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Marigny a été approuvé par délibération de Conseil Municipal du 21 mars 2013.

Le budget 2013 a été établi avec la volonté de ne pas augmenter les taux des impôts locaux qui restent donc inchangés.

La section de fonctionnement est équilibrée à 228 189 €. La section d'investissement est équilibrée à 85 583 €.

Les travaux de voirie 2013 programmés pour cet été concernent les chemins des Jandiaux, des Moriaux et de Thiange à Rotière.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Marigny a été approuvé par délibération de Conseil Municipal du 21 mars 2013. Le Conseil Municipal, au travers de ce document d'urbanisme et notamment du plan d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) a exprimé sa volonté de maîtriser l'urbanisation du territoire communal par la densification du secteur déjà bâti dans un souci de préservation des espaces naturels et agricoles.

Les futurs aménagements devront être en adéquation avec le programme local de l'habitat (P.L.H.) validé récemment par Moulins Communauté. Il couvrira la période 2013-2018.

Le P.L.H. doit répondre aux besoins en logements sur le territoire communautaire. Il doit redonner de l'attractivité aux centres urbains et organiser la production de logements en centre bourg dans les communes rurales.

Je salue à nouveau le travail accompli par les membres et les présidents des deux associations de Marigny (l'U.S.M. et le Comité des Fêtes).

L'U.S.M. a réalisé une saison très satisfaisante avec une troisième place au classement final.

Les membres du Comité des Fêtes se sont pleinement impliqués lors de la soirée théâtrale, de la marche de l'omelette et de la journée « Marigny en Fête » qui a encore eu un franc succès.

L'opération fleurissement a été reconduite. Malgré la pluviométrie, nous espérons que l'embellissement sera à la hauteur des années précédentes.

En cette fin d'année scolaire, je souhaite que les jeunes Marignyssois concernés réussissent leurs examens ou leurs concours et passent de bonnes vacances d'été.

Votre Maire,

Philippe PRUGNEAU

VIVRE A MARIGNY

► *La vie municipale*

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni 3 fois depuis l'édition du bulletin de janvier 2013, les 15 janvier, 21 mars et 15 avril 2013.

Voici un résumé des différents points abordés et de décisions prises :

1. LOGEMENTS COMMUNAUX

La situation financière définitive de l'aménagement des deux logements sur le site de l'ancienne mairie est :

► montant des travaux H.T. :	225 731,15 €
► montant des travaux T.T.C. :	253 803, 17€
►subventions régionale et départementale :	52 815,00 €

Le budget prévu était de 263 783 € T.T.C. soit une réalisation de 96,22 %.

2. GESTION DE LA COMMUNE

2.1) Approbation des comptes 2012

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Recettes	180.140,10		91.741,03	
Dépenses	144.286,05		50.741,55	
Excédents de l'exercice	35.854,05		40.999,48	
Excédents 2011 reportés	17.148,00	Déficit 2011 reporté	-14.088,96	
Excédents de clôture	**53.002,05**		**26.910,52** =	*79.912,57*

INVESTISSEMENT – CE QUI A ETE REALISE EN 2012

	Dépenses	***Recettes***
VOIRIE	18.622,62	3.500,00
PLAN LOCAL D'URBANISME	734,65	
LOGEMENT 1 (RENOVE)	4.150,73	24.867,18
LOGEMENT 2	3.618,62	16.578,12
CUVE A CARBURANT	1.303,64	
AMENAGEMENT EXTERIEURS LOGEMENTS	4.114,24	
AMENAGEMENT VILLAGE	5.764,72	
	38.309,22	44.945,30

Remboursement en capital emprunt salle polyv.	12.432,33	
Total des dépenses d'investissement 2012	**50.741,55**	
Déficit d'investissement reporté N-1	14.088,96	
Total des dépenses d'investissement	**64.830,51**	
	=======	
Fonds de Compensation T.V.A.		4.720,27
Affectation du résultat 2011 capitalisé		35.652,46
Dépôts et cautionnement reçus		410,00
Opérations d'ordre de transferts entre sections		6.013,00
Total des recettes d'investissement 2012		**91.741,03**
		========

RESTES A REALISER DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	2.943,35 *	*(P.L.U.)*
Recettes	0,00 *	
Solde à couvrir	2.943,35	

RESTE A COUVRIR DE L'INVESTISSEMENT COMPTE TENU DU REPORT PROPRE A LA SECTION

Solde à couvrir	- 2.943,35
Report propre à l'investissement	+ 26.910,52
Excédent	23.967,17

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Excédent de fonctionnement	53.002,05	
Affectation complémentaire en réserve	23.967,17	
Résultat reporté en fonctionnement	**76.969,22**	**(excédent réel 2012)**

2.2) Vote du budget primitif 2013

FONCTIONNEMENT : montant global : 228 189 €

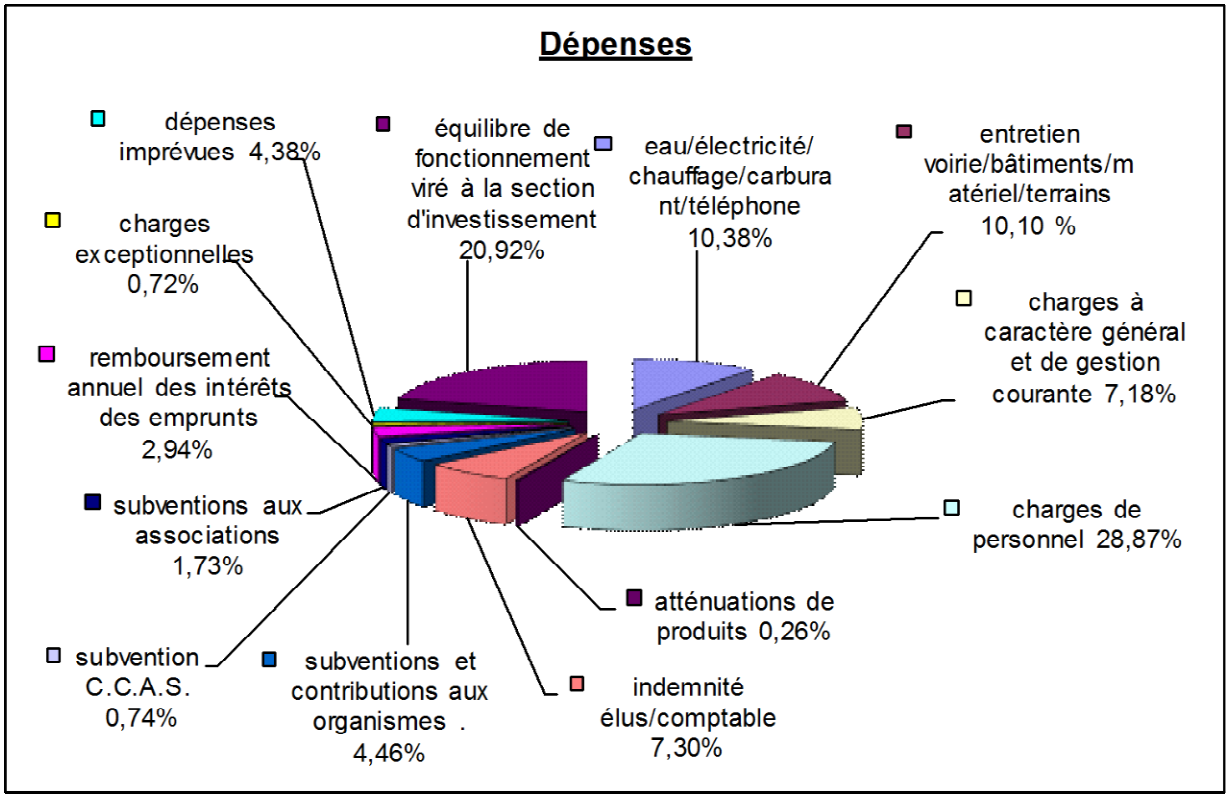

Charges à caractère général : achat de petit matériel - maintenance - assurances - fournitures administratives - documentation – publications
Contributions aux organismes : SICTOM - SDIS - Centre Social de Souvigny - S.D.E. 03 - Participation frais de fonctionnement des écoles

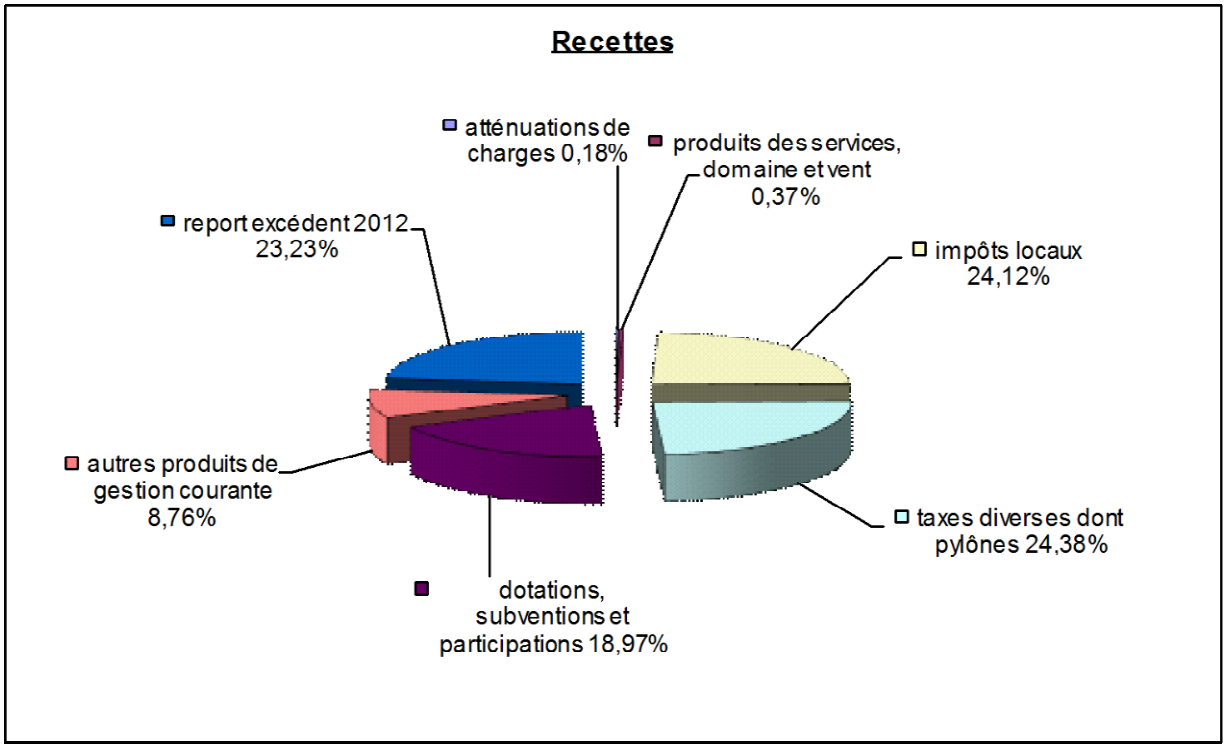

Impôts locaux :

Taxe d'habitation - taux 11,66 % - produit 28 404 €
Taxe foncière (bâti) - taux 7,93 % - produit 10 951 €
Taxe foncière (non bâti) - taux 34,48 % - produit 15 688 €

BUDGET primitif 2013

INVESTISSEMENT : montant global : 85 583 €

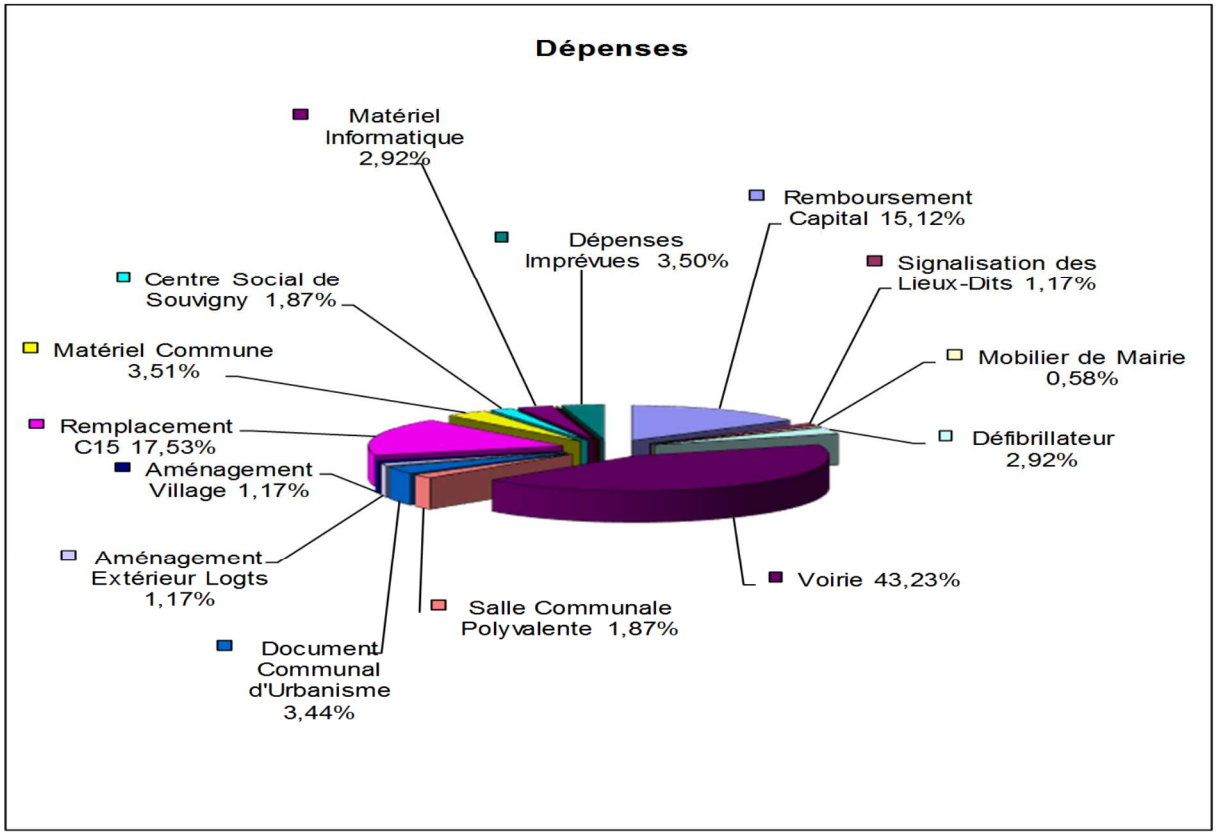

Voirie : chemins « Les Jendiaux », « Les Moriaux », « de Thiange » à « Rotière »

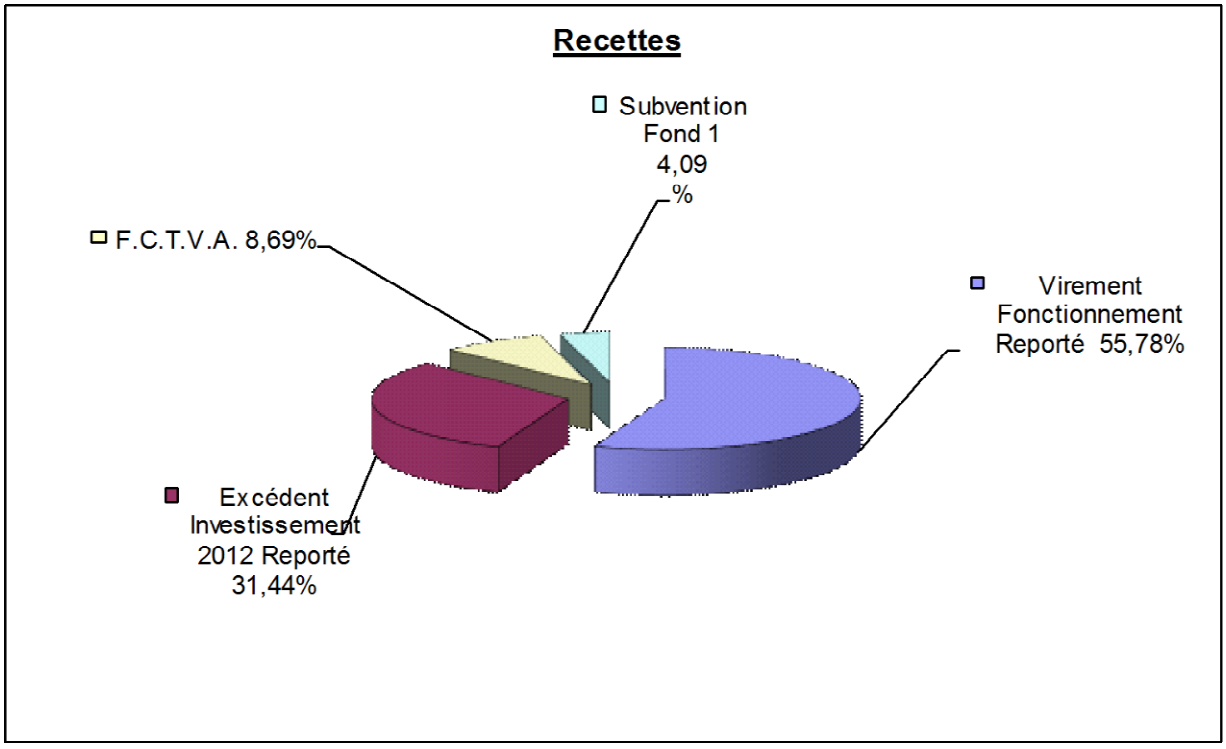

F.C.T.V.A. : fonds de compensation de la T.V.A. versée l'année 2012 sur les investissements réalisés
Subvention Fond 1 : dotation du Conseil Général de 3 500 €

Subventions aux associations et autres :

BENEFICIAIRES	MONTANT
Association Française contre les Myopathies	30.00
Amicale des Donneurs de Sang Souvigny	30.00
Amicale des Pompiers de Souvigny	200.00
Association des Paralysés de France	40.00
Association Prévention Routière	30.00
Centre Cantonal Jeunes Agriculteurs	40.00
Croix-Rouge Française Comité de Moulins	30.00
Groupement de Défense des Végétaux Marigny	40.00
Ligue contre le Cancer	30.00
Association des Sclérosés en plaques	30.00
Ecole St Mayeul St Odilon (fonctionnement)	2 245.60
Ecole St Mayeul St Odilon (classe verte)	102,50
Secours Populaire Français	30.00
Union Sportive Marignyssoise	700.00
Restaurants du Cœur	30.00
I.F.I. 03	46,00
Maison Familiale de Limoise	50,00
Association Mosaïque (spectacle de Noël)	250,00
TOTAL	**3 954,10**
Centre Communal d'Action Sociale de Marigny	1.700.00
TOTAL	**1.700.00**

3. COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MOULINS : MODIFICATION STATUTAIRES-SCHÉMA TRÈS HAUT DÉBIT : SOUTIEN AU PROJET THD-AXE 2

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Moulins Communauté en date du 26 décembre 2012, le Conseil Municipal décide d'approuver l'évolution des statuts de la Communauté d'agglomération de Moulins en intégrant une nouvelle compétence facultative sous le libellé « création de la compétence facultative : soutien au projet très haut débit de la région Auvergne et en particulier au projet relevant de l'Axe 2 du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique, réalisé dans le cadre des objectifs contrat partenariat ».

4. MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER : PARTICIPATION PRÉVOYANCE

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,
Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Allier en date du 27 novembre 2012 approuvant le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale pour le risque « prévoyance »,
Vu que le montant de la participation ne peut plus être un pourcentage (comme actuellement) mais un montant forfaitaire par agent et qu'elle pourra être modulée en fonction du temps de travail,
Le Conseil Municipal **décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de l'Allier va engager courant 2013 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et **prend acte** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de rejoindre ou non la convention de participation en prévoyance portée par le Centre de Gestion de l'Allier à compter du 1er janvier 2014.

5. PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Après présentation du dossier de P.L.U. tel qu'il résulte de la procédure d'élaboration, il a été approuvé à l'unanimité.
Il sera consultable en mairie aux heures d'ouverture.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et 2 abstentions décide d'instituer le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur les secteurs suivants :

Zones d'urbanisation future : AUg a, AUg b et Ug au hameau « Champ du Grand Champ ».

6. OPERATION FLEURISSEMENT 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de reconduire l'opération fleurissement pour l'année 2013, en attribuant à chaque foyer un bon d'achat de plants de fleurs de 17 €.

7. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION A.T.E.S.A.T

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les termes de la convention proposée par la Direction Départementale des Territoires et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention pour l'année 2013.

8. NOMBRE DE DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le prochain nombre des délégués communautaires soit 71.

9. DIVERS

► Emploi saisonnier embauché du 15 avril au 15 octobre 2013 soit 6 mois
► Croklacom ne renouvelle pas son bail commercial fin avril 2013
►Les logements vont être libres : T3 en juin 2013 et T4 en juillet 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2013

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le compte de Gestion du Percepteur et le compte administratif 2012 présentent le même résultat, qui comprend le report de l'excédent de l'année dernière de 1.581,65 € soit un excédent de clôture pour cette année de : **1.769,22 €.**

DETAIL DES RECETTES		DETAIL DES DEPENSES	
Subvention de la commune	1.700,00	Assurance des membres	170,00
		Repas des aînés	1.055,00
Participation lors du repas des aînés	170,00		
Excédent 2012 reporté	1.581,65	Colis de fin d'année	457,43
	3.451.65		1.682,43

Le repas a réuni 35 personnes dont 11 payantes (membres du CCAS et invités). Un coffret cadeau a été offert aux dames et une bouteille de champagne aux messieurs.

BUDGET PRIMITIF 2013

Compte tenu de l'excédent reporté 1.769 €, de la subvention de la commune 1.700 € et d'une prévision de libéralités reçues de 180 €, **le budget a été voté en équilibre à 3.649 €.**

Détail dépenses prévisionnelles : assurance des membres bénévoles 180 € - repas et colis 1.600 € - subsides éventuels 1.500 € - aides 369 €.

REPAS DES AINES 2013 : date prévue pour le **DIMANCHE 20 OCTOBRE**. 51 auront plus de 60 ans dont 6 nouveaux de 1953.

COLIS DE FIN D'ANNEE : 30 personnes auront 65 ans et plus, 17 dames et 13 messieurs.

VIVRE A MARIGNY

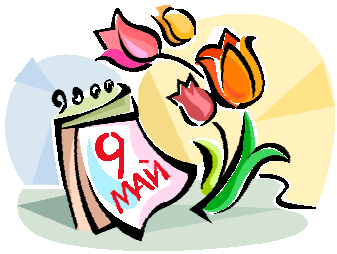

▶ ***La vie à venir***

Les dates à retenir

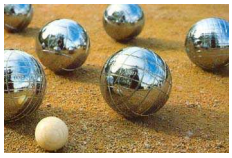

Samedi 20 juillet : Concours de Pétanque de l'U.S.M.

Dimanche 25 août : Commémoration en mémoire des six fusillés du 27 août 1944, au Monument de la forêt à partir de 11 H 30

Samedi 05 octobre : Soirée du Comité des Fêtes

Dimanche 20 octobre : Repas d'automne du C.C.A.S.

Samedi 26 octobre : Concours de belote de l'U.S.M. (14 H 00)

Lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 (Rendez-vous à 11 H d'abord au Monument du bourg)

Samedi 07 décembre : Arbre de Noël et soirée du Comité des Fêtes

Samedi 04 janvier 2014 : Cérémonie des voeux

Samedi 11 janvier 2014 : Assemblée générale du Comité des Fêtes

VIVRE A MARIGNY

▶ ***La vie associative***

LE COMITE DES FÊTES

L'activité (intense du comité des fêtes

L'année 2013 est donc déjà bien entamée pour le remuant comité des fêtes piloté par son dynamique président, Jean-Michel SAUSA.

La soirée théâtrale

Début avril, c'était la désormais traditionnelle représentation théâtrale, et encore plus que les précédentes, le succès populaire a été de la partie. « Je suis très heureux que de nombreux marignyssois étaient présents, car c'est avant tout pour eux que le comité des fêtes se démène » se réjouit Jean-Michel SAUSA. Il faut aussi féliciter les acteurs qui ont parfaitement servi Laurent RUQUIER, l'auteur de la comédie, et tout au long de la soirée, les applaudissements ont été dispensés sans compter. Aucun doute, la soirée théâtre sera au programme de 2014 !

La marche de l'Omelette

Début mai, la 18ème marche de l'omelette a connu une belle fréquentation avec 110 marcheurs (avec nombre de marignyssoises et marignyssois, ce qui a été apprécié) qui ont pu admirer la belle nature locale ! Les deux circuits de 8 et 16 km se sont partagés à peu près équitablement les marcheurs et personne n'a eu besoin de la voiture-balai pour regagner la salle des fêtes où un rafraîchissement attendait les rescapés ! Après avoir repris leur souffle, la faim les tenaillant, près de 90 participants à la marche et certains de leurs amis se sont attablés en attendant impatiemment leur omelette, frites, salade, etc…

Il convient de féliciter chaleureusement les organisateurs car ils ont réussi le tour de force de caler la marche le seul jour où le soleil a daigné montrer le bout de son nez au beau milieu de plusieurs jours de pluie !

Le méchoui

Le temps était incertain, mais finalement, les festivités, et pour les enfants, et pour les adultes, n'ont pas eu à en pâtir.
Du côté des plus jeunes, les nouveautés étaient à l'honneur cette année avec divers jeux mis à disposition (contre une petite rétribution de la commune) par l'Association Sportive du Département de l'Allier. Les enfants purent ainsi se régaler avec quatre structures gonflables avec lesquelles ils s'en donnèrent à cœur joie !
Puis en fin d'après-midi, le lâcher de ballons (on crut un moment qu'il n'aurait peut-être pas lieu, tant les ficelles des divers ballons furent difficiles à démêler en raison du vent !) captiva les jeunes (et aussi moins jeunes) !
Entre-temps, Michel Mortelier et son canasson « Sarvemm » (du solide !) transbahutèrent en calèche à travers le bourg (et en musique s'il vous plait) ceux qui ne craignent pas la TPV (très petite vitesse).
Vint alors le moment de se diriger pour les plus mûrs (par l'âge !) vers la salle des fêtes et le méchoui (qui patientait sur la braise depuis un bon bout de temps). A l'arrivée, un vingt sur vingt aurait pu être décerné aux cuistots du président Jean-Michel SAUSA, tant la pauvre bête était goûteuse.
La soirée dansante a ensuite permis aux plus dynamiques (et aussi aux autres) de se déhancher, et une fois encore la coupure consacrée au feu d'artifice a été un régal pour les mirettes !

VIVRE A MARIGNY

► *La vie associative*

L'U.S.M.

La saison réussie de l'USM

Encore une saison plus qu'honorable pour l'USM dirigée par un président, Franck Souverain, fort satisfait de ses joueurs. « La saison a été bonne avec seulement trois défaites et la meilleure attaque de la poule, et surtout une très bonne ambiance à l'intérieur du club » nous confie-t-il, le sourire aux lèvres. Elle aurait pourtant pu être encore meilleure, car il ne s'en est pas fallu de beaucoup pour que l'USM finisse sur la plus haute marche. La faute aux quelques points qui font défaut, gaspillés à la maison où paradoxalement les marignyssois du coach Raphaël Vaujour ont été moins performants qu'hors de leur base.
Pour preuve, cinq victoires, trois nuls et deux défaites sanctionnent les rencontres à la maison, alors qu'au dehors, pas moins de sept victoires, deux nuls pour une seule défaite témoignent de l'aptitude à voyager du capitaine Kevin Philippe et de ses coéquipiers.
Alors la montée, c'est pour l'année prochaine demande-t-on à un président heureux ? « Cela, c'est le côté sportif qui le décidera, mais l'important à mes yeux, ce n'est pas de monter, mais de conserver le plus longtemps possible un club à Marigny » avance prudemment Franck Souverain, approuvé par son vice-président Yves Philippe.
Et pour quelle raison les deux ne seraient pas possibles ?
Par ailleurs, lors de la récente assemblée générale du district, le club a reçu un ballon en récompense de sa troisième place au classement du fair-play de troisième division, ce qui dénote, si besoin en était, un bel état d'esprit !
Composition du bureau de l'USM
Président d'honneur : Philippe Prugneau. Président : Franck Souverain. Vice-président : Yves Philippe. Secrétaire : Mickaël Vignal. Secrétaire adjoint : Chantal Barreau. Trésorier : Nathalie

VIVRE A MARIGNY

▶ ***La vie pratique***

INFORMATIONS DIVERSES

RAPPEL - SERVICE NATIONAL - INSCRIPTION OBLIGATOIRE A 16 ANS - FILLES ET GARCONS

Le recensement est obligatoire dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie vous remettra une attestation de recensement, à conserver précieusement, puisqu'une copie vous sera demandée à chaque passage d'examen.

CONSEIL GENERAL - COLLECTE DES EPAVES AUTOMOBILES : 2 OCTOBRE 2013

Ce programme concerne uniquement les véhicules de particuliers. Il exclut les véhicules situés dans les garages, les caravanes, le matériel agricole ou autre…

Les documents à fournir :

- L'annexe 1 - autorisation d'enlèvement d'épaves automobiles,
- La carte grise ou le certificat de perte ou de vol,
- La déclaration de cession de véhicule,
- L'attestation d'enlèvement d'épaves automobiles.

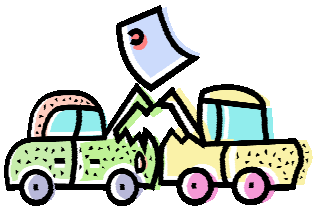

Démarche à effectuer en mairie jusqu'au 25 septembre 2013.

RAPPEL - SICTOM NORD-ALLIER - JOURS D'OUVERTURE ET DE FERMETURE - HORAIRES

COULANDON (04 70 46 08 41) : **fermée le lundi, dimanche et jours fériés,**
Ouverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Horaire d'ouverture, durant toute l'année : 9h00-12h00 /13h45-17h30

SICTOM Nord Allier RD 779 - 03230 CHEZY

Tél. : 04 70 46 77 19
Mail : www.sictomnordallier.fr

PLUVIOMETRIE DES 5 PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 2013 A MARIGNY

Avec 400 litres d'eau par m² ce début d'année est l'un des plus arrosé depuis 1945 après 1977 (500 litres/m²).

Il faut se rappeler que la pluviométrie normale est de 280 litres par m².

Nous avons eu 95 jours de pluie sur 151 (26 jours en mai) ; c'est certainement le fait le plus marquant de cette pluviométrie abondante car habituellement en cette période, nous avions environ 60 jours de pluie.

En conséquence un ensoleillement faible et des températures fraiches.

Cette situation a entrainé des désagréments pour la plupart d'entre nous, en particulier chez les agriculteurs, les amateurs de jardin etc…

Relevé effectué par Pierre BRECHIGNAC

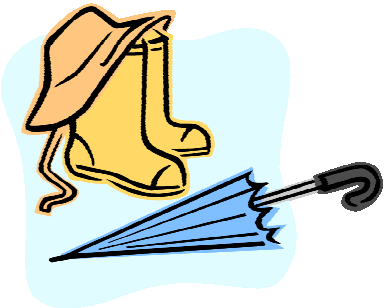

IMPACT conseil
Société d'études sur l'eau et l'assainissement
7, rue des écoliers
23430 CHÂTELUS-LE-MARCHEIX

Diagnostic des installations d'assainissement non collectif

La Loi sur l'Eau du 03 janvier 1992 (révisée par la Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006) impose aux communes de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Votre commune a transféré cette compétence à la Communauté d'agglomération de Moulins.

Dans le cadre de la mise en place de ce SPANC, il est indispensable de procéder à un état des lieux précis des installations d'assainissement non collectif. Toutes les informations collectées resteront confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre du fonctionnement de ce SPANC.

Pour réaliser ce diagnostic, la Communauté d'agglomération de Moulins a confié cette mission au bureau d'études IMPACT CONSEIL.

Dans un premier temps, afin de vous expliquer plus clairement et longuement le déroulement des visites diagnostiques et les services du SPANC, vous seriez conviés à une réunion publique d'information, puis, dans un second temps, la société Impact Conseil prendra contact avec tous les foyers équipés d'un tel dispositif d'assainissement, afin de fixer un rendez-vous à domicile. Ces diagnostics, qui auront lieu courant 2013, sont entièrement **gratuits**.

REUNION PUBLIQUE LE JEUDI 4 JUILLET 2013

SALLE POLYVALENTE DE MARIGNY

A 18 H 30

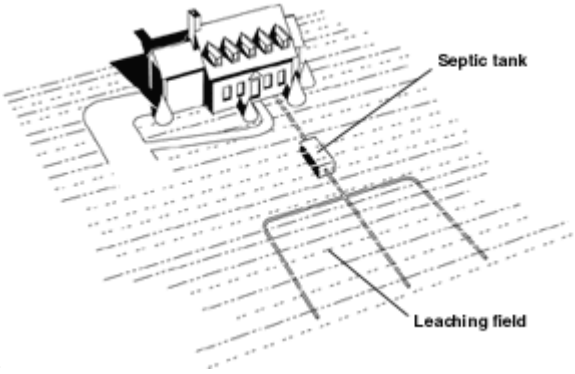

ALEO

Aléo à la demande, une solution flexible et adaptée à vos problèmes de déplacements

Le transport à la demande offre une vraie proximité dans la prise en charge. Il permet une meilleure utilisation des fonds publics et privés et il consiste en un geste pour l'environnement. Afin de favoriser à chacun l'accès aux transports en commun au sein de l'agglomération, Moulins Communauté a mis en place une offre de transports basée sur un fonctionnement à la demande : Aléo à la demande.

Depuis le 4 septembre 2012, le service **Aléo à la demande** est mis en œuvre sur les **26** communes de Moulins Communauté. Il uniformise le service transport entre la zone rurale et la zone urbaine du territoire. Précédemment, en zone rurale, sur les 19 communes non desservies par le réseau Aléo (zone 2), Moulins Communauté avait mis en place TA-Déal, un service de transport à la demande ne fonctionnant qu'1,5 jour par semaine. La nouvelle offre propose Aléo à la demande, un service qui fonctionne **5 jours par semaine** du **mardi au samedi**, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, d'adresse à 5 points de dépose et/ou reprise sur Moulins : hôpital général, Place d'Allier, Gare SNCF, Place Jean Moulin et CHS d'Yzeure.

Selon les mêmes horaires, mais du lundi au samedi, lors des heures creuses de la journée, la zone urbaine (zone 1*), sera exploitée selon le principe du service Aloé à la demande. Il permettra aux résidents des zones moins denses de se déplacer vers les centres d'Avermes, Moulins et Yzeure à partir du point d'arrêt le plus proche de leur domicile.

Comment se déplacer avec Aléo à la demande ?

Deux points importants sont à retenir :

- Le service fonctionne du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Le fonctionnement est basé sur une réservation préalable par téléphone, en précisant le type de trajet souhaité (aller ou aller-retour).

Réservation

- Jusqu'à un mois à l'avance,
- La veille avant 18h pour le lendemain matin,
- 4h avant votre déplacement dans la journée,
- Avant 12h le samedi pour un transport prévu le lundi suivant.

Le service réservation d'Aléo fonctionne toute l'année, sauf dimanches et jours fériés, du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-18h, le samedi 8h-12h.
Pour cela, un seul numéro vert gratuit : le ►**N° Vert 0 800 20 24 43**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Une solution flexible et adaptée

Pour plus de souplesse vis-à-vis des usagers et notamment des personnes âgées, les utilisateurs sont pris en charge à leur domicile et déposés à des points d'arrêts précis au cœur de l'agglomération : la place d'Allier, la place Jean Moulin, la gare SNCF (pour une correspondance avec le réseau d'autobus urbains et le train), le CHS d'Yzeure et l'Hôpital.

Le service est accessible pour tous. Une seule restriction pour les jeunes de moins de 14 ans qui doivent être accompagnés d'un adulte.

Des véhicules adaptés permettent aux personnes à mobilité réduite de déclencher le service comme tout autre usager.

Zone 1 : Avermes, Bressolles, Moulins, Neuvy, Toulon-sur Allier, Trévol, Yzeurs.
Zone 2 : Aubigny, Aurouër, Bagneux, Bessay-sur-Allier, Besson, Bresnay, Chapeau, Chemilly, Chézy, Coulandon, Gennetines, Gouise, Marigny, Montbeugny, Montilly, Neuilly-le-Réal, Saint-Ennemond, Souvigny, Villeneuve-sur-Allier.

SICTOM Nord Allier

Une poubelle plus légère, c'est facile !
Pour diminuer votre production d'ordures ménagères, retrouvez dans cet article quelques rappels et des conseils supplémentaires.

Triez vos déchets recyclables
Pour trier vos emballages recyclables, vous disposez de bacs jaunes ou de colonnes de tri. Il vous suffit d'y déposer tous les déchets recyclables, tels que les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les papiers et cartons propres, les briques alimentaires, les boîtes de conserves et les canettes.
Attention : pour le verre, les pots, bocaux et bouteilles sont uniquement collectés par apport volontaire dans les colonnes à bandeaux verts disposées à plusieurs endroits de la commune.

Faites du compost
Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost, qui servira d'engrais pour vos plantations !
Le SICTOM Nord Allier met à disposition des usagers qui le souhaitent un composteur individuel d'une capacité de 300 litres (15 euros) ou 600 litres (25 euros). Pour en obtenir un, il suffit de remplir le bon de réservation ci-dessous (ou téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr) et nous le renvoyer. Dès réception de votre commande, un mail de confirmation vous sera communiqué avec les modalités de retrait.
Actuellement, sur les 74 foyers de Marigny, 5 sont équipés de composteurs. Pour atteindre l'objectif de 10%, 2 composteurs doivent encore être acquis par les habitants. Alors n'hésitez pas à en commander un !

Bon de réservation composteur
A remplir et à renvoyer à : SICTOM Nord Allier - RD 779 - « Prends-y-garde » - 03230 CHEZY

Tarifs

⇒ Composteur en bois 300L : 15€

⇒ Composteur en bois 600L : 25€

Nom :
……..
Prénom :
……..
Adresse :
……..
Code postal : ……
Commune :
……
Téléphone* : / / / /
Courriel* : ……@.....
(afin de limiter les envois de papiers et les coûts associés)

1/ Combien de personnes composent votre foyer ? * ……
2/ Superficie totale de votre terrain : ……...

Ces informations ne seront en aucun cas communiquées.
** champs obligatoires*

Le …… à ……

Signature :

Vous ne payez rien à la réservation ni au retrait du composteur, une facture vous sera adressée.

Jours de retrait : du lundi au vendredi de 9h à 16h15 (non stop) au SICTOM Nord Allier. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile pour retirer votre composteur.

Amenez vos déchets spécifiques à la déchèterie
Ce sont les déchets dangereux ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants…). Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie. Celles de Coulandon et d'Avermes sont ouvertes du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.
La déchèterie mobile passe deux fois par an sur les communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe (calendrier téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr). Marigny n'en fait pas partie, mais vous pouvez vous rendre aux permanences des communes les plus proches.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.sictomnordallier.fr, rubrique « Documents en ligne ».
Venez visiter le site du SICTOM à Chézy le dernier jour ouvré (lundi au vendredi) de mars à octobre et découvrez comment sont traités vos déchets (enfouissement et centre de tri). Pour vous inscrire, appelez le 04 70 46 77 19.

VIVRE A MARIGNY

▶ *La vie rêvée des mets*

CŒUR DE CHAROLLAIS A LA FACON DES DUCS DE BOURBON

Parer et ficeler un beau morceau de cœur de filet de bœuf. Le barder et le mettre à mariner toute une nuit dans du vin blanc de Saint Pourçain, un peu d'huile d'olive avec carottes, oignons émincés, persil, estragon, thym, céleri, laurier, ail, clou de girofle, noix de muscade, poivre en grain, sel.

Au moment de le rôtir à feu très vif, bien l'éponger. Un point essentiel pour réussir cette préparation : il faut que le four soit très chaud.

Le rôti doit être un peu saignant et bien rosé à la coupe. Pour lui donner de la couleur, le débarder vers la moitié de la cuisson.

Votre rôti étant cuit, le laisser reposer au chaud.

Passer votre marinade au chinois fin, faire réduire des deux tiers.

Dans le plat de cuisson, duquel vous avez retiré le jus pour mettre dans la marinade, mettre la grosseur d'un œuf de beurre frais et une bonne quantité d'échalotes grises hachées ; faire revenir avec le beurre. Mouiller avec la marinade réduite. Rectifier l'assaisonnement qui doit être un peu aigrelet et surtout bien relevé. Après l'avoir dégraissée, verser cette sauce – qui ne doit pas être plus abondante qu'un jus – sur votre rôti.

Servir en même temps de petites pommes de terre nouvelles et des champignons frais de Paris coupés en quartiers, sautés au beurre et saupoudrés d'estragon hâché.

POMPE AUX GRATONS

Prendre 500 g de gratons de porc coupés en dés moyens ; les mélanger à 400 g de farine, 3 œufs, 100 g de beurre, 2 décilitres de lait, 10 g de sel.

Bien travailler le tout, ce qui doit former une pâte analogue à la pâte à brioche. En faire une couronne, que l'on dispose sur une plaque à pâtisserie. Dorer à l'œuf avant d'enfourner.

Cuire une bonne heure

On peut ajouter à la pâte de petits lardons de jambon fumé.

MARIGNY

La doyenne de la commune gâtée

AFFECTION. Marie Diat entourée par, de gauche à droite, Philippe Prugneau, Chantal Beaufils et Marie-Thérèse Chabot, du CCAS, et de son fils Jean-Claude.

Après avoir gâté les aînés lors d'un repas en octobre dernier, le CCAS a, comme chaque année, offert aux plus de 65 ans un superbe colis de Noël.

Beau symbole, la doyenne de la commune, Marie Diat, 94 printemps depuis juillet dernier, a été particulièrement chouchoutée puisque les membres du CCAS, le président du CCAS, Philippe Prugneau en tête se sont déplacés pour lui remettre ses étrennes.

Marie Diat, née à Cressanges en 1918 est venue à Marigny, aux Taillis, à l'âge de deux ans et depuis, sacré bail, n'a pas quitté un seul instant sa ferme où elle vit en compagnie de son fils Jean-Claude, dit Coco, conseiller municipal.

Le 27/12/2012

MARIGNY

PLU et voirie au menu de l'année 2013

C'est en présence de nombreux habitants de la commune, que Philippe Prugneau, maire, entouré de son Conseil municipal, a présenté ses vœux.

Après avoir remercié le personnel communal, les protagonistes des deux associations locales, l'USM-Football et le comité des fêtes, et salué les nouveaux arrivants sur la commune et après avoir dit quelques mots sur les activités de l'année écoulée, Philippe Prugneau a évoqué les projets pour l'année 2013 et notamment la validation du Plan local d'urbanisme ou encore la poursuite des travaux de voirie.

ÉQUIPE MUNICIPALE. Philippe Prugneau, maire, a mis en avant les projets à venir.

Le 08/01/2013

MARIGNY

Les maisons fleuries ont été récompensées

Les lauréats du concours des maisons, cours de fermes et commerces fleuris ont été récompensés. La commission communale a longuement hésité pour l'attribution du premier prix des maisons fleuries.

Chaque lauréat a été récompensé avec des bons d'achat de fleurs offerts par la commune et un horticulteur.

Par ailleurs, Nathalie Brunet et Franck Souverain, et Marie-Jo et Luc Fillère ont été proposés pour concourir au plan départemental.

Le palmarès. Maisons fleuries : 1. Nathalie Brunet et Franck Souverain ; 2. Marie-Jo et Luc Fillère ; 3. Martine et Alain Hamel. Dans cette catégorie, les fleurissements suivants ont aussi été remarqués et mis à l'honneur : Anne-Marie et Michel Surleau, Jacqueline et Jean-Paul Peronny, Carole et Didier Régnault, Thérèse et Michel Régnault, Marie-Thérèse et Jean-Claude Chabot, Simone et Jean-Paul Couturier, Denise et René Grandjean, Nicole Aupetit, Simone Bergerat et Michèle et Bruno Bernadon.

Cours de fermes : 1. Sylvie et Foulques de Barmon.

Commerces : 1. Auberge de la Grand-Font, Mireille et Eddie Ky.

PRIX. Chaque lauréat a été récompensé avec des bons d'achat de fleurs.

Le 10/01/2013

MARIGNY

TRANSPORT À LA DEMANDE. Le service « Aléo à la demande » permet aux habitants de Marigny de se déplacer jusqu'à Moulins (et revenir) aux heures qui leur conviennent. Ce service fonctionne du mardi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Pour en bénéficier, il suffit de réserver en téléphonant au 0.800.20.24.43. Il est possible de réserver jusqu'à un mois à l'avance, la veille avant 18 heures pour le lendemain matin, ou quatre heures avant le déplacement dans la journée. Le demandeur est pris en charge à son domicile et les points de chute à Moulins sont la place Jean-Moulin, la place d'Allier, la gare SNCF et l'hôpital général.

Le prix demandé est de 1,20 € l'aller simple et donc de 2,40 € l'aller-retour.

Le 04/02/2013

MARIGNY

Belle victoire des footballeurs

■ L'USM a étrenné ses nouveaux maillots avec une victoire sur le terrain de Nord-Vignoble C (2-0), grâce à un doublé de Rémy Morel. Le gardien, Anthony Régnault, sortait les arrêts qu'il fallait pour préserver le gain de la rencontre en fin de match. Cette précieuse victoire replace l'USM à la 3e place à égalité avec leur adversaire du jour.

Le 05/03/2013

MARIGNY

La soirée théâtrale en point de mire

Réuni autour du président Jean-Michel Sausa, le comité des fêtes a mis une dernière main à la préparation de la soirée théâtrale du samedi 6 avril.

C'est la troupe avermoise « Pilouface », déjà très appréciée il y a deux ans, qui va s'y coller pour offrir au public, un moment divertissant avec une pièce de Laurent Ruquier intitulée « Et si c'était à refaire ? ».

L'histoire est celle d'un chirurgien plasticien dont la secrétaire a posé un arrêt maladie. Une secrétaire intérimaire, la femme du chirurgien et diverses clientes transforment alors la clinique en un endroit volcanique !

ORGANISATION. La soirée théâtrale, première des cinq manifestations prévues en 2013, a été minutieusement préparée.

Pratique. Soirée théâtrale, samedi 6 avril. Ouverture des portes de la salle des fêtes sera effective à 20 heures et le lever de rideau est prévu pour 20 h 30. Le prix des places a été fixé à 5 € pour les adultes, 2 € pour les enfants de moins de 10 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

Le 09/03/2013

MARIGNY

Les élus ont adopté le plan d'urbanisme

Le Conseil municipal, est réuni autour de Philippe Prugneau, maire, a approuvé à l'unanimité le Plan local d'urbanisme de la commune. Il est consultable en mairie.

A neuf voix pour et deux absentions, les élus ont décidé d'instituer un droit de préemption urbain (DPU) sur trois zones urbaines et à urbaniser du territoire communal qui pourraient être l'objet d'opérations d'aménagement. Ces zones figurent dans le dossier du PLU consultable en mairie.

Comptes 2012. Les comptes 2012 ont été clôturés avec un excédent de 76.969 €.

Subventions. Une subvention de 1.700 € a été attribuée au CCAS. 3.954 € seront répartis entre les associations et autres personnes de droit privé de la commune.

Voirie. Des travaux seront réalisés en 2013 sur les voies communales « les Jeandiaux », « les Moriaux » et de « Thiange » à « Rotières » pour environ 45.000 €. 3.500 € de dotation du Conseil général seront affectés au programme voirie.

Taux d'imposition. Les taux d'imposition de 2012 sont reconduits en 2013 : 11,66 % pour la taxe d'habitation, 7,93 % pour la taxe foncière sur le bâti et 34,48 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Fleurissement. L'opération fleurissement est reconduite. Chaque foyer aura un bon d'achat de plants de fleurs de 17 €.

Logement communal. Le logement communal de type T3, rénové en 2011, sera libre en juin 2013.

Personnel communal. Un agent d'entretien sera embauché du 15 avril au 15 octobre.

Le 10/04/2013

MARIGNY

Une soirée théâtrale réussie

ÉPATANTS. Les protagonistes de la pièce saluent le public.

C'est devant une salle des fêtes comble que la troupe avermoise « Pilouface » a interprété la comédie de Laurent Ruquier « Et si c'était à refaire ».

Le pari est donc gagné pour Jean-Michel Sausa et le comité des fêtes, d'abord parce que le public a répondu présent, et ensuite parce que les acteurs ont été tout simplement épatants. Pour preuve, les rires ont été quasi-continus et les applaudissements nourris ont ponctué la performance des acteurs qui semblent avoir pris autant de plaisir que les spectateurs, du chirurgien (Jean-Luc Dorsit) à sa jalouse épouse (Laurence Lefebvre) en passant par la secrétaire intérimaire (Cécile Geai) et les patientes (Isabelle Olivier, Evelyne Albouy et Sylvie Chevenon).

Par ailleurs, et cela a son importance, il faut dire aussi que le président Jean-Luc Albouy n'a pas lésiné sur les moyens, permettant ainsi à Michel Petiot de présenter des décors tels que ceux mis en place lors de la création de la pièce (pas moins de 10 heures pour le montage, avec agrandissement de la scène de la salle des fêtes !) et à Isabelle Olivier, metteur en scène, de disposer de conditions optimales de travail.

Les applaudissements qui ont au final salué la prestation des comédiens amateurs, traduisaient bien des remerciements à leur égard.

Le 16/04/2013

Le CCAS fait preuve de solidarité

Réunis autour de son président Philippe Prugneau, maire, les membres du CCAS ont approuvé les comptes de 2012 et voté le budget primitif pour 2013.

La date du dimanche 20 octobre a été arrêtée pour le déjeuner annuel des aînés de plus de 60 ans (cinquante et une personnes ont ou auront 60 ans ou plus à cette date dont six nouvelles).

Concernant les colis de Noël, trente personnes de plus de 65 ans cette fois (dix-sept femmes et treize hommes) en bénéficieront.

SOLIDARITÉ. La fin de l'année est déjà dans le viseur du CCAS.

Le 18/04/2013

MARIGNY

Les footballeur gagnent à Cosne

Au terme d'une rencontre plaisante, Marigny a remporté le match qu'il ne fallait pas perdre à Cosne C (4-3).

Grégory Marquet mettait son équipe dans le sens de la marche en ouvrant le score. Mais, peu à peu, les locaux menaçaient Anthony Régnault qui, par deux fois, parvenait à sauver les meubles.

L'égalisation survenait logiquement à la suite d'un corner mais les Bleus de Raphaël Vaujour, à une poignée de minutes de la pause, reprenaient l'avantage par Jean-Michel Sausa, un avantage réduit illico à néant par Cosne (2-2).

Dès la reprise, les locaux transformaient un penalty justifié (3-2). Dès lors Marigny, survoltée, se ruait à l'assaut des buts adverses et après plusieurs occasions, Rémy Morel réussissait à rétablir l'équilibre (3-3) avant que Grégory Marquet marque le but d'une victoire qui propulse les protégés du président Franck Souverain en tête de leur poule, à cinq matchs de la fin du championnat et à égalité avec Cérilly C, à qui il faudra rendre visite dimanche !

Le 18/04/2013

MARIGNY

Le village tient à sa deuxième fleur

Marigny avait été récompensée au concours national des villes et villages fleuris de France en 2009, avec l'attribution d'une deuxième fleur qu'elle tient à conserver absolument.

La commission du fleurissement joue un rôle important. Aussi, avant d'entamer 2013, elle a fait un bilan de 2012. À part un ou deux ratés minimes dus aux aléas inhérents aux cultures, le fleurissement a été une réussite, comme l'a d'ailleurs souligné le comité régional de développement touristique d'Auvergne, au cours de sa tournée d'inspection en juillet.

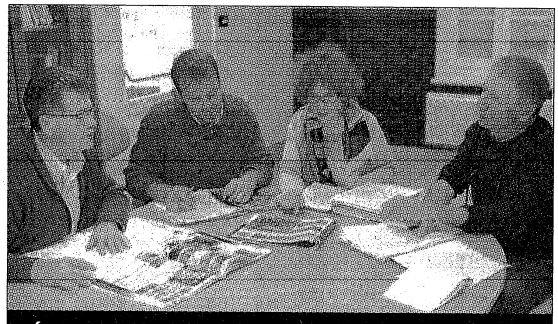

RÉFLEXION. Les membres de la commission du fleurissement, documentation sous les yeux, ont longuement planché sur la composition des massifs.

Fort de ce bilan, la commission a passé en revue la vingtaine de zones à agrémenter en précisant les compositions florales de chacune.

Marigny promet donc d'être, à l'instar des années précédentes, un lieu agréable à vivre ou à fréquenter.

Le 25/04/2013

RENDEZ-VOUS La rencontre avec Emmanuel Brechignac, installé depuis 2012 à Marigny, au nord du département de l'Allier et accompagné par le Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole Centre France, au cœur de l'installation des agriculteurs

Un objectif en ligne de mire ; la patience de se donner les moyens de l'atteindre.

Emmanuel a toujours voulu devenir agriculteur, depuis aussi longtemps qu'il s'en souvienne. Mais il a pris le temps de mûrir son projet pour être sûr de le maîtriser au mieux.

Emmanuel a donc fait un BTS ACSE à Neuvy, puis a décidé de travailler comme salarié d'un organisme professionnel agricole, « pour quand même faire autre chose, aller voir ailleurs » avant de se mettre à son compte. Il est donc salarié depuis cinq ans, et a pour le moment, conservé cette activité à temps partiel, en parallèle de son exploitation.

Le déclencheur de l'installation a été le départ en retraite de son père, dont il a pris la suite le 1er janvier 2012. L'exploitation a conservé la même super-

CACF

ficie mais avec un cheptel plus important. Emmanuel exploite 125 ha et élève 300 brebis, avec des agnelages principalement au printemps, et une petite partie à l'automne. Il commercialise des agneaux de boucherie et des brebis de réforme, tous vendus au groupement Ovicoop/Cyalin.

Emmanuel a également mis en place 65 ha de cultures, une partie autoconsommée et une grosse partie vendue : colza, blé, orge, tournesol et maïs. Ces cultures sont mises en place majoritairement sur des terrains drainés, et 2012 a été « une bonne année, avec des rendements corrects et de bons prix de vente » : une année idéale pour démarrer !

Les céréales sont vendues aux Ets Jeudy ou à la Coopérative SICABB.

Bien accompagné par les Organismes professionnels agricoles, dont le Crédit Agricole, Emmanuel considère qu'il a bénéficié d'un bon suivi par les différents organismes : Chambre d'Agriculture, CER, Crédit Agricole. Il retient cependant que « l'élaboration du PDE (Plan de développement de l'exploitation) a été un peu longue, et avec le recul, ça reste un peu flou... « Il y a plein de choses qui ne se passent pas comme on les avait imaginées : la gestion de la trésorerie notamment reste très théorique », et lorsqu'il compare les informations du PDE et le solde réel de trésorerie de l'exploitation, il y a des écarts. Malgré une préparation sérieuse, travailler avec du vivant entraîne toujours des imprévus ! Cependant, il continue à regarder son PDE et à comparer le réel avec le prévisionnel, d'autant plus qu'il fait toute la saisie de sa comptabilité lui-même.

Emmanuel a un bon ressenti général sur son installation. Le plus long a été l'attente liée au dénouement de l'achat de foncier et bâtiments, mais ce n'était pas lié aux OPA.

Emmanuel a été bien accompagné par le Crédit Agricole Centre France. Son conseiller agricole Julien Matichard a répondu à ses attentes et il juge qu'il a été bien conseillé. Le Crédit Agricole Centre France, via la chargée de financement Jeunes Agriculteurs, Elodie Jasserand, a été réactif et a su gérer l'urgence quand cela a été nécessaire. Emmanuel est satisfait de la façon dont s'est déroulée son installation. Il a joué le partenariat avec le Crédit Agricole et ne le regrette pas.

Pour conclure, s'il devait citer trois mots pour caractériser une installation réussie, ce serait :

- Réflexion, car il faut avoir bien mûri son projet pour limiter au maximum les surprises lors du démarrage de la nouvelle vie que représente l'installation,
- Suivi, qu'il soit technique, économique, comptable ou financier,
- Viabilité du projet, car dit-il, « Il faut qu'on puisse vivre de notre travail ! ».

CACF

Le 25/04/2013

MARIGNY

85.000 € d'investissements en 2013

Le Conseil municipal a voté son budget 2013. Il s'élève en fonctionnement à 228.000 € et en investissement à 85.000 €.

Investissements. Sont prévus : des travaux de voirie, le remplacement du véhicule de service, l'achat de matériel informatique plus performant en vue de la dématérialisation, une subvention à la commune de Souvigny pour les travaux du nouveau centre social, document communal d'urbanisme, petits matériels pour le service technique, table inox pour la cuisine de la salle polyvalente.

Le 30/04/2013

MARIGNY

La Marche de l'omelette, samedi

ORGANISATION. Rien n'est laissé au hasard par le responsable des tracés Didier Régnault *(à droite)*. Penché sur la carte IGN, il affine les itinéraires avant de mettre en place le fléchage en compagnie des bénévoles.

La 18e Marche de l'omelette sera organisée samedi 4 mai par le comité des fêtes regroupé autour du président Jean-Michel Sausa.

Les deux circuits proposés aux marcheurs compteront 8 ou 16 km de parcours à travers le bocage pour un engagement de 2 ou 3 € selon la difficulté choisie. Les départs pourront être échelonnés entre 14 h 30 et 15 h 30 à partir de la salle des fêtes où se prendront les engagements. Évidemment, des relais « réconfort » seront implantés le long des parcours et, pour terminer la journée, la traditionnelle omelette sera proposée à chacun.

Le 02/05/2013

MOTO ■ Le pilote de Marigny entame sa saison par une quatrième place

Marc Auboiron dans le coup aux Pays-Bas

Décidément, le chiffre 4 colle aux basques de Marc Auboiron dans le championnat d'Europe des « Vieilles Tiges ».

Après quatre saisons conclues à la quatrième place du général en 250cc, le Marignyssois a terminé la première course de l'année 2013 à Hengelo (Pays-Bas) à la... quatrième place.

Pourtant, il s'en est fallu de peu pour qu'il prenne place sur le podium. En effet, après des qualifs assurées et une autre 4e place sur la grille, il est resté dans les roues des cadors lors de la première manche. Un peu gourmand, un freinage tardif a anéanti ses espoirs de finir dans les trois premiers.

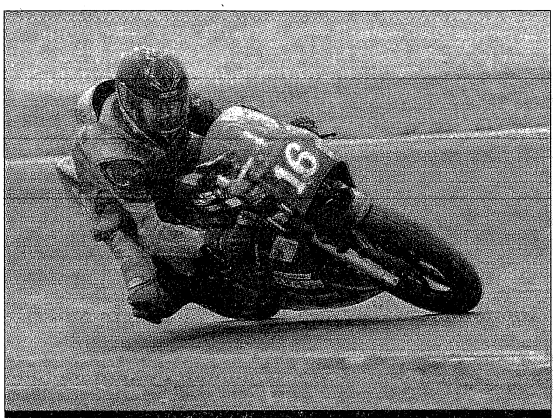

RÉGULIER. Il n'a manqué que très peu de choses à Auboiron pour une place sur le podium.

Rendez-vous dans un mois en Croatie

Le lendemain, la bagarre entre les quatre mêmes reprit, pour le même résultat. Et donc une quatrième place au total des deux manches. « Lessivé », Marc Auboiron devrait être requinqué dans un mois, à Rijeka (Croatie). ■

Le 21/05/2013

■ **MARIGNY**

Succès pour la 18e Marche de l'omelette

Cent dix participants et un soleil retrouvé, il n'en fallait pas plus pour que la 18e Marche de l'omelette soit un bon millésime. Répartis à peu près moitié-moitié sur les deux parcours de 8 et 16 km, les marcheurs ont pu, malgré quelques endroits encore bien humides, apprécier sans discontinuer le charme du bocage marignyssois ou la douceur des sous-bois.

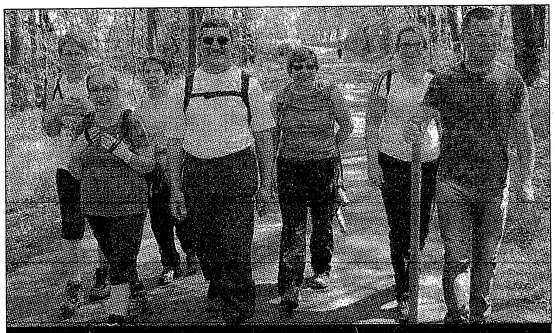

RANDONNÉE. La bonne humeur était de mise.

Les deux relais « pause » ont été autant d'étapes revigorantes pour les randonneurs qui ont ainsi pu atteindre l'arrivée sans encombre. Avant que la quasi-totalité des marcheurs se délecte de la fameuse omelette, le président du comité des fêtes, Jean-Michel Sausa, a remis la coupe du plus grand nombre de marcheurs d'un même groupe à ceux de Neuvy.

Celle de la randonneuse ayant effectué le plus long déplacement pour venir à Marigny est revenue à Dominique Gaucher, descendue de Paris. ■

Le 08/05/2013

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

A MARIGNY.

LE 11/05/2013

MARIGNY

Marc Auboiron repart pour une saison

La saison 2012 de l'International Classic Grand Prix, championnat d'Europe des motos des années 80, venait à peine de se terminer (fin octobre) que Marc Auboiron avait déjà la tête à la suivante.

Dès son retour à Marigny, la moto, pourtant déjà très performante, a subi une cure de jouvence avec de nouveaux cylindres, pistons, pot ou allumage. Les essais au banc étant concluants, Marc Auboiron a tombé le costume de pilote de course pour celui, moins glorieux, mais il faut bien vivre, de mécano haut de gamme, de sorcier diront certains, pour motos.

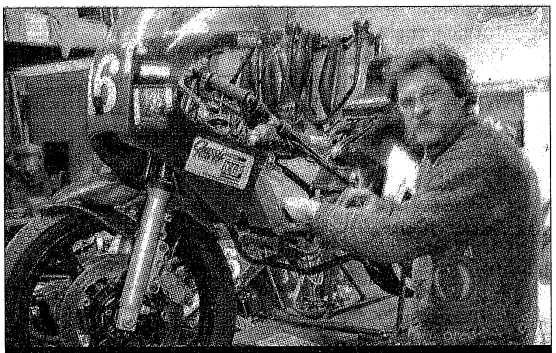

PERFECTIONNISME. Un dernier et minutieux coup d'œil sur la moto n° 16 et c'est reparti pour une année !

Et c'est ainsi que pendant quatre mois, la Yamaha n° 16 est restée sagement au clou !

Fin avril, sur le circuit du Val de Vienne, Marc Auboiron a procédé à divers essais qui ont validé le développement du bolide et la maîtrise conservée du pilote ! « La moto sera un cran au-dessus que l'an dernier », avance Auboiron. Reste à vérifier tout cela en compétition, ce week-end sur le circuit de Hengelo (Pays-Bas), pas trop au goût de notre champion car relativement dangereux.

Ce sera ensuite, au rythme d'une course par mois, Rijeka (Croatie), Navarra (Espagne), Cadwell-Park (Angleterre), Le Mans, et pour finir Aragon (Espagne). Une chose est sûre, Marco court toujours et avant tout pour le plaisir, mais quelque chose nous dit qu'après quatre places consécutives de quatrième, sans doute un record, une place sur le podium au terme de la saison ne serait pas pour lui déplaire !

Le 12/05/2013

MARIGNY

Le méchoui en point de mire

ORGANISATION. Rien ne sera laissé au hasard pour que la journée soit belle.

Les membres du comité des fêtes, rassemblés autour du président Jean-Michel Sausa, se sont félicités de la réussite de la 18e marche de l'omelette qui a réuni cent dix marcheurs, avant d'aborder la préparation du méchoui du samedi 22 juin qui, chaque année, tient lieu en quelque sorte de fête du village.

En effet, outre la dégustation du méchoui, de nombreux jeux seront sur place pour les enfants au cours de l'après-midi, sans oublier le lâcher de ballons ou la balade en calèche avec le solide cheval comtois « Sarvemm » de Michel Mortelier.

Au cours de la soirée dansante, une pause sera ménagée pour permettre le déroulement du feu d'artifice.

Le 28/05/2013

Les heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi		14 h 00 à 19 h 00
Mardi	9 h 00 à 11 h 30	14 h 00 à 19 h 00
Jeudi		14 h 00 à 18 h 45
Vendredi		14 h 00 à 18 h 45

⇒ **LA BIBLIOTHEQUE** fonctionne aux heures d'ouverture de la mairie.
⇒ Si un ouvrage vous intéresse, nous pourrons peut-être vous le procurer…

Site internet de l a commune

www.marigny-allier.fr

Messagerie

marigny.mairie@wanadoo.fr

Tél. : 04.70.43.93.57 fax : 04.70.43.93.64